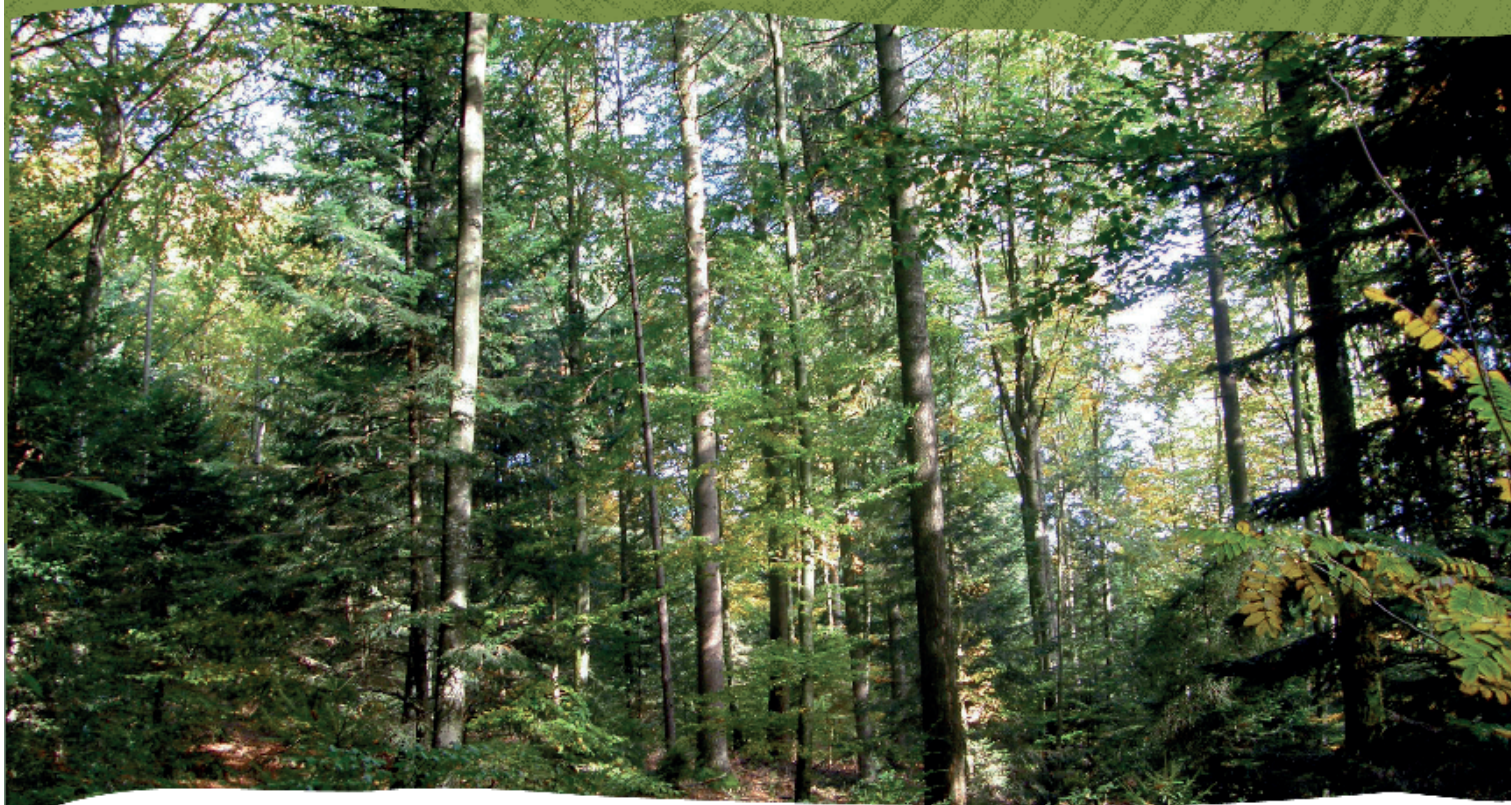


Dossier d'inscription

À retourner avant le 3 avril 2018

Concours forestier : 1^{ère} édition du SylvoTrophée

Forêts du territoire du Parc national des Cévennes



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles.

Concours organisé par :

IDAMAC

Parcs naturels
du Massif central



Parc national
des Cévennes



Centre Régional
de la Propriété Forestière
OCCITANIE

Conditions et modalités d'inscription au concours

2/7

Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté une gestion multifonctionnelle.

Critères de sélection

Le concours SylvoTrophée porte sur **une parcelle forestière d'au moins 4 ha**, présentée par un propriétaire, accompagné par son gestionnaire le cas échéant. Elle doit avoir fait l'objet d'une **exploitation (coupe) au cours des 5 dernières années**.

La parcelle forestière doit être localisée sur le territoire du Parc national des Cévennes (cœur de Parc ou aire d'adhésion, voir <http://maps.cevennes-parcnational.net/#/maps/pnc>).

La propriété intégrant la parcelle candidate est soit sectionnale, soit communale, soit privée (quel que soit le statut) ET doit être couverte par un **document de gestion durable** (plan simple de gestion, aménagement forestier, règlement type de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles...).

Inscription au concours

**Retourner ce dossier complété et signé
avant le 03 avril 2018 minuit**

**A : Parc national des Cévennes – Concours SylvoTrophée
6 bis place du palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES**

● OU ●

sdd@cevennes-parcnational.fr

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

Loïc Molines au CRPF Occitanie

06 73 84 89 27

loic.molines@crpf.fr

Sandrine Descaves au Parc national des
Cévennes

06 74 37 37 67

sandrine.descaves@cevennes-parcnational.fr

Sélection de 4 parcelles

Parmi les candidatures reçues, **4 parcelles seront sélectionnées pour être visitées par le jury**. Cette sélection sera réalisée en s'appuyant sur le respect des conditions d'inscription et du contenu de ce dossier. Pour des raisons d'organisation matérielle, la sélection des parcelles pourra prendre en compte la proximité des parcelles candidates.

De plus, mis en place dans le cadre d'un projet souhaitant également mettre en valeur les Forêts Anciennes, le SylvoTrophée examinera prioritairement les parcelles candidates situées dans des secteurs de Forêts Anciennes. Pour plus d'information sur leur localisation, voir : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-patrimoines/les-milieus-naturels/les-forets/les-forets-anciennes>.

Règlement du concours

3/7

Le candidat s'engage à :

- Être présent lors de la visite de la parcelle par le jury (soit une ½ journée le **23/05/2018** ou le **24/05/2018**), présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury ; Il est intéressant que le propriétaire se fasse accompagner par son gestionnaire, s'il en a un.
- Pour les candidats sélectionnés, être présent ou se faire représenter lors de la remise des prix (prévue à **l'automne 2018**) ;
- Être disponible pour répondre à des questions complémentaires en amont de la visite et pour une pré-visite (avril-mai 2018) par les techniciens (compléments au dossier et repérage sur la parcelle pour préparer la venue du jury) (2 heures).
- Autoriser les organisateurs à diffuser les photos prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image) ;
- Accepter, pour les lauréats, que leur nom fasse l'objet d'une communication en vue d'une valorisation des pratiques et d'une promotion du concours ;
- Accepter d'être interviewé par un technicien du Parc national ou du CRPF.
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites, les résultats et les décisions des jurés. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours, pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

Le Parc national des Cévennes s'engage à :

- Contacter le propriétaire 15 jours avant pour convenir d'une date de pré-visite avec les techniciens pour repérer la parcelle avant concours, ainsi que pour l'informer de la date et de l'horaire de visite du jury, de même pour des visites ultérieures de sensibilisation et l'accès à sa parcelle.
- Mettre en place un jury de 7 experts accompagné d'un président élu du territoire du Parc national. Une restitution sommaire de l'expertise réalisée (atouts et points d'amélioration) sera faite en fin de visite de parcelle, à l'attention du propriétaire.
- Garantir la bienveillance lors des échanges qui auront lieu entre jury et candidats lors des visites de terrain, ainsi que dans l'utilisation ultérieure des images et autres communications liées au concours. L'organisateur veillera à ce que ce principe soit aussi respecté par tout autre partenaire prenant part à cette démarche

M/Mme, candidat (e) au concours SylvoTrophée, atteste avoir lu les engagements et les accepter sans réserve.

Fait à, le/...../2018

Signature

A remplir par le propriétaire et le gestionnaire

1 Coordonnées du candidat

Nom du propriétaire:

Propriétaire depuis le :

Adresse postale

.....

Adresse électronique

.....

Numéro de téléphone fixe.....

Numéro de téléphone portable.....

Nom du gestionnaire:

Gestionnaire depuis le :

NOM DE LA FORET :

Statut foncier: privé individuel privé groupé communal sectionnal

2 Votre propriété forestière

Contexte général de la forêt

| | |
|--------------------|---|
| Dimensions | Surface de la propriété :ha Dont surface en gestion Ha |
| Peuplements | % de peuplements résineux % de peuplements feuillus % de peuplements mixtes |
| Commune(s) | Où est située la forêt |



Fournir une carte de la propriété forestière et de la parcelle présentée au concours.

Caractéristiques de gestion à l'échelle de la propriété

| | |
|----------------------------|--|
| Document de gestion | <p>Y a-t-il un document de gestion? <input type="checkbox"/> Oui (période: –) <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Objectifs principaux définis sur la forêt (dont essences-objectifs pour le volet production):</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Autres objectifs du propriétaire:</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Le document de gestion est-il globalement mis en application ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Précisez:.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |
| Gestion passée | <p>La forêt a-t-elle évolué de façon marquante ces dernières années ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |
| Expression libre | <p>D'autres informations que vous souhaitez apporter :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |

3 Parcelle candidate

Contexte général de la parcelle

| | | |
|-------------------------------------|---|---|
| Dimensions | Surface de la parcelle ou unité de gestion présentée au concours :ha | |
| Essences | Essence(s) majoritaire(s) : Autres essences : | |
| Parcelle cadastrale | Préciser le(s) numéro(s) de la parcelle cadastrale de l'unité de gestion candidate : | Section Numéros |
| Parc national des Cévennes | <input type="checkbox"/> Cœur <input type="checkbox"/> Aire d'adhésion | |
| Accessibilité de la parcelle | <input type="checkbox"/> Route forestière <input type="checkbox"/> Sentier ou chemin rural | <input type="checkbox"/> Piste carrossable <input type="checkbox"/> Aucune |

Caractéristiques de l'itinéraire sylvicole appliqué à la parcelle

| | |
|---|---|
| Objectifs et traitement appliqué | Quel est l'objectif alloué au peuplement? (essences-objectifs; production bois d'œuvre, de chauffage, autres...) et Traitement sylvicole (régulier, ...) |
| Fréquence des coupes | Durée de rotation appliquée:ans |

Caractéristiques de la dernière exploitation sur la parcelle

| | |
|---|--|
| <p>Contexte</p> | <p>Année de la dernière exploitation (coupe) :</p> <p>Quel a été le type de cette dernière intervention? (éclaircie d'amélioration, balivage, coupe d'ensemencement, etc...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |
| <p>Dernière récolte</p> | <p>Volume total:m³</p> <p>Dont : Bois d'œuvre :m³ Bois énergie :m³</p> <p>Bois d'industrie :m³</p> |
| <p>Précautions particulières</p> | <p>Si des précautions particulières (respect des sols, de certaines essences, de semis...) ont été suivies pour cette coupe, quelles sont-elles?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |
| <p>Enjeux de Biodiversité</p> | <p>Enjeux de Biodiversité identifiés sur la parcelle (espèces, milieux)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Précautions observées lors de l'exploitation (période d'intervention, contournement...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |
| <p>Enjeux d'Usages</p> | <p>Enjeux d'Usages identifiés sur la parcelle (sensibilité paysagère, patrimoine, fréquentation, ...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Précautions observées lors de l'exploitation</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |